



Paris, le 15 avril 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Stéphane LE FOLL lance la concertation sur le volet agricole de la loi d'avenir

—

Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a réuni ce jour le Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et agroalimentaire (CSO), pour lancer la concertation sur le volet agricole du projet de loi d'Avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt.

« Ce projet de loi a vocation à préparer les nécessaires mutations et défis de l'agriculture française pour les 20 prochaines années et à concilier les attentes des agriculteurs, des consommateurs et des citoyens. En effet, l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'exploitation forestière ont un rôle stratégique à jouer dans le redressement productif, en termes d'investissement et d'emploi », a déclaré Stéphane LE FOLL.

Le projet de loi d'Avenir a pour objectif de donner un cadre rénové à l'agriculture, de conforter sa compétitivité dans un contexte de forte concurrence internationale et européenne. Ceci passe par des changements et innovations nécessaires au renforcement de la double performance économique et environnementale des filières agricoles et alimentaires.

Ce projet de loi sera organisé autour de 6 thèmes : l'alimentation, la performance économique et environnementale des filières agricoles et agroalimentaires, la protection des terres agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs, l'enseignement agricole et la recherche, la forêt, et les agricultures ultramarines. Chacun de ces thèmes fait l'objet d'une large concertation avec les différents acteurs et partenaires (cf. annexe).

Au terme de ces concertations, le projet de loi pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt sera présenté au Conseil des ministres et examiné par le Parlement dès cet automne. Sa mise en œuvre coïncidera avec la réforme de la Politique agricole commune (PAC) pour tirer parti de tous les outils mis en place par celle-ci.

Retrouvez des éléments de réflexion à l'adresse suivante : http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Reflexion-loi-avenir-CGAAER_cle0f3d8f.pdf

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Calendrier prévisionnel	
<u>Avril – Mai 2013</u>	
Titre I Alimentation	Consultation du Conseil National de l'Alimentation (CNA)
Titre II Performance économique et écologique	Consultation du Conseil Supérieur d'Orientation (CSO) sur les grandes orientations, puis sur l'économie globale du texte
Titre III Protection des terres agricoles et renouvellement de générations	Assises de l'installation
Titre IV Enseignement agricole et recherche	Consultation du CNEA et du CNSERAV Concertation enseignement agricole (missions Chevassus-au-Louis, Martinot et Nallet)
Titre V Forêt	Consultation du Conseil supérieur de la Forêt et du Bois Mission parlementaire confiée à Jean-Yves Caullet, député de l'Yonne, président de l'ONF
Titre VI Outre-Mer	Consultations locales dans les DOM Consultation de l'ODEADOM
<u>Septembre 2013</u>	Conseil des ministres
<u>Novembre 2013</u>	Début du débat parlementaire